RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00350
Numéro SIREN : 790 023 980
Nom ou dénomination : ABC

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002607

138619

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002607**
n° de gestion : **2012B00350**
n° SIREN : **790 023 980 RCS Foix**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Foix certifie avoir procédé le 23/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC - Société par actions simplifiée
7 rue du Moulin D'embech 09700 Saverdun -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

138619

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABC — 7 RUE DU MOULIN D EMBECH — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 09700 SAVERDUN

Numéro SIRET * : 7 9 0 0 2 3 9 8 0 0 0 0 3 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012		
Autres*	014		016		
Immobilisations corporelles*	028		030		
Immobilisations financières* (1)	040	153 600	042	153 600	
Total I (5)	044	**153 600**	048	**153 600**	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070		
Autres * (3)	072	25 393	074	25 393	
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	2 332 265	086	2 332 265	
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	**2 357 658**	098	**2 357 658**	
Total général (I + II)	110	**2 511 258**	112	**2 511 258**	

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	2 553 601	
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	(133 661)	
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**2 419 940**	
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	60 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	31 315	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 3)	172	3	
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**91 318**	
Total général (I + II + III)	180	**2 511 258**	

CERTIFIÉ CONFORME

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 553 600
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	2 400 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — DGFiP N° 2033-B-SD2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABC** — Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122017 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	214
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	133 435
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	12
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**133 661**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**(133 661)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	2 400 000
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	2 400 000
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**(133 661)**

B - RESULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314 **133 661**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies 138)			342
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers* dont ZFA (44 quater -decies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655			350
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354 **133 661**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372 **133 661**

CERTIFIÉ CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C2018

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482 2 553 600	484 2 400 000	486 153 600	
TOTAL		490	492 **2 553 600**	494 **2 400 000**	496 **153 600**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immoblisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
				Cf. état 2033C-Détail
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5	2 400 000		2 400 000	2 400 000				
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 **2 400 000**	580	582 **2 400 000**	584 **2 400 000**	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

CERTIFIÉ CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC

Néant ☐ *

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	133 661
Total des déficits restant à reporter	870	133 661

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	25 393
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

CERTIFIE CONFORME

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS ABC

Société par Actiona Simplifiéee au capital de 2 553 601 €

7 rue du Moulin d'Embech 09 700 SAVERDUN

RCS FOIX 790 023 980

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2017

Monsieur,

Je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi.

Je vous précise que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les méthodes préconisées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce.

1) FAITS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE : annexe jointe

2) RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 € et le total de notre bilan s'est élevé à 2 511 258 €.

Nos charges d'exploitation se décomposent comme suit :

- Autres charges externes	133 649
- Impôts, taxes et versements assimilés	12
- Rémunérations du personnel	
- Charges sociales	
- Dotations aux amortissements	
- Autres charges	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**133 661**
- Résultat d'exploitation	- 133 601
- Résultat exceptionnel	
- Résultat financier	
- Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE DE L'EXERCICE	**- 133 601**

3) EVENEMENTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT

Aucun événement particulier n'est survenu entre la date de clôture et la date du rapport.

4) PERSPECTIVES D'AVENIR

Liées à nos investissements futurs.

5) AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale approuvant les dispositions de la Présidence, propose d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et s'élevant à - 133 660,98 € comme suit :

- Report à nouveau débiteur : 133 660,98 €

6) EXPOSE SUR LA SITUATION FINANCIERE (Art. L 225-100 du Code du Commerce)

RAS

8) MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes annuels.

9) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercice clos le	Distribution globale
NEANT	

10) CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Convention de prestations de services à signer en 2018.
Rémunération de la Présidence : 0 €.
Compte courant de Monsieur Claude BERTAUX : 2,54 €.

11) DEPENSES SOMPTUAIRES ET NON DEDUCTIBLES

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts sont nulles.

Ceci est mon rapport de gestion pour l'exercice 2017 et je vous demande de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion, pour cet exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

La Présidence.

Claude BERTAUX

SAS ABC

Société par Actiona Simplifiéee au capital de 2 553 601 €

7 rue du Moulin d'Embech 09 700 SAVERDUN

RCS FOIX 790 023 980

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

L'an deux mille DIX HUIT, le TRENTE JUIN à quatorze heures,

L'actionnaire de la Société par Actions Simplifiée ABC est au siège social.

Est présent : **- Monsieur Claude BERTAUX**

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Le Président dépose sur le bureau, pour être mis à la disposition des actionnaires les documents suivants :

- la feuille de présence,
- les statuts de la société,
- le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/17.

Le gérant rappelle à l'Assemblée que tous ces documents ont été tenus à la disposition des associés dans le délai prescrit par la loi et que l'Assemblée Générale a été convoquée verbalement.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport sur la gestion de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus à donner à la gérance sur sa gestion,
- Approbation des conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de Commerce intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du Rapport de la Présidence exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les perspectives d'avenir.

Le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence, approuve ledit rapport, les comptes et le bilan de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017, ainsi que la gestion de l'exercice telle qu'elle ressort desdits comptes et du dit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à la Présidence de sa gestion pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des associés approuvant les dispositions de la gérance, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et s'élevant à - 133 660,98 € comme suit :

- Report à nouveau débiteur : 133 660,98 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES
	NEANT

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président dans le cadre des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture, a été signé par les actionnaires.



Claude BERTAUX

SAS ABC

Société par Actiona Simplifiéee au capital de 2 553 601 €

7 rue du Moulin d'Embech 09 700 SAVERDUN

RCS FOIX 790 023 980

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

L'Assemblée Générale approuvant les dispositions de la Présidence, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et s'élevant à - 133 660,98 € comme suit :

- Report à nouveau débiteur : 133 660,98 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES
NEANT	

La Présidence.

Claude BERTAUX